



2 Jours

La création de site Internet - réglementation

dans JURIDIQUE - DROIT INTERNET / Réf : MRK-WEB-04

Objectifs de la formation

- Utiliser un site internet en toute sécurité juridique
- Assurer le référencement et la protection des droits de propriété intellectuelle d'un site Web
- Identifier les obligations et risques contentieux ainsi que les solutions contractuelles pour les éviter
- Identifier et actualiser le rôle et les responsabilités des différents acteurs d'Internet

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Assurer la sécurité juridique d'un site web

- Les démarches et les contrats liés à la création d'un site Internet
- Comment gérer les conflits entre marques et noms de domaine
- Quelle riposte efficace contre le cybersquatting
- Concilier le droit des marques et le référencement d'un site web
- Connaître les dernières décisions sur la contrefaçon et le parasitisme en ligne
- Régler les conflits de lois et de juridictions en cas de litige international

2. Examiner la responsabilité des moteurs de recherche

- La problématique du référencement sur le net : les mots-clés
- Les différents types de liens hypertexte
- Revue de jurisprudence récente et cas pratiques

Jour 1 - Après-midi

3. Identifier et évaluer les obligations et responsabilités des opérateurs et acteurs de



l'Internet

- Actualiser l'application de la loi LCEN selon la jurisprudence récente
- Y a-t-il encore un régime d'irresponsabilité pour l'hébergeur
- Quelle responsabilité pour les gestionnaires de forums de discussion, les bloggeurs, les exploitants des flux RSS
- Déterminer les responsabilités en cas de litige international
- Quelle procédure en cas d'hébergement à l'étranger
- Comment traiter les données de connexion après l'arrêt de la CJCE du 29 janvier 2008

Jour 2 - Matin

4. Définir en quoi l'environnement numérique crée ou modifie la législation applicable au contenu et aux services en ligne

- Édition de contenus (connaître les règles du droit de la communication et de la presse, le droit de réponse en ligne)
- La cybercriminalité
- Comment concilier les disparités entre législation française et européenne
- Édition de services (les règles applicables aux jeux vidéo, aux plateformes de commerce en ligne, l'interdiction des jeux et paris en ligne)
- Connaître la jurisprudence française et communautaire
- La publicité en ligne : quelles règles spécifiques
- Quelles obligations à respecter dans les jeux vidéo
- Loi sur la confiance dans l'économie numérique de 2004

Jour 2 - Après-midi

5. Gérer le contenu des sites

- Suppression de la déclaration d'un site Internet à la CNIL
- Le traitement des données sensibles
- Le correspondant à la protection des données
- Les sanctions
- Les liens hypertextes.
- La propriété intellectuelle et les droits d'auteur

Pré-requis



Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Webmaster, responsable de la communication, chargé de la communication en ligne

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

